

FREESTYLE

« *Le premier million est le plus dur à acquérir, le second arrive tout seul.* » Cet adage universel pourrait bien illustrer la saga de Xavier Niel dont la fortune se compte, aujourd'hui, en milliards d'euros. À l'instar d'autres entrepreneurs à succès avant lui, le fondateur d'Iliad-Free a emprunté, en partant du bas de l'échelle, des chemins de traverse et joué des coudes pour faire de son groupe le numéro deux français de la téléphonie fixe et de l'accès à l'Internet, ainsi que le tout récent numéro quatre de la téléphonie mobile. Dans ce domaine, il n'y a guère de différences entre la nouvelle et l'ancienne économie. La jungle des affaires n'a pas beaucoup changé avec le temps. Elle est aussi brutale et tous les coups semblent permis !

Véritable personnage de roman, notre homme connaît néanmoins un parcours particulièrement atypique ! Simple bachelier, Xavier Niel fait ses débuts dans le Minitel rose et l'industrie du sexe avec quelques embardées qui lui vaudront, quand même, un mois de détention provisoire, une condamnation à deux ans d'emprisonnement avec sursis et 250 000 euros d'amende pour recel d'abus de biens sociaux¹. L'affaire est close. Il a payé sa peine et il est quitte envers la société. Mais pour tenter de percer l'homme, on ne peut occulter ces événements qui l'ont marqué profondé-

1. Tribunal de Grande Instance de Paris, 11^e chambre/2, affaire numéro 0220392021, jugement du 27 octobre 2006, p. 35.

ment et collent d'une manière indélébile à son curriculum vitae, confortant le self-made-man qu'il est dans son sentiment d'évoluer à la marge de la nomenclature française du monde des affaires. Avec son origine modeste et son statut de banlieusard mal assumés, c'est le moteur de sa formidable volonté de réussite qui s'accompagne d'un irrépressible désir de revanche sur les élites.

C'est ce qui explique, sans doute, son refus de collaborer à cette biographie, la première du genre, ainsi que le soin pris, plus généralement, à maintenir soigneusement closes à l'investigateur les portes d'Iliad. L'homme est secret. Sa discrétion déteint, si ce n'est s'impose, sur ses amis et partenaires mais aussi sur nombre de ses adversaires et concurrents. Le personnage joue, tout à la fois, de la fascination et de la dissuasion.

Volontiers procédurier, Xavier Niel a d'autant plus de poids aujourd'hui dans le paysage économique français qu'il est devenu le copropriétaire du quotidien *Le Monde*, en 2010, aux côtés de l'homme d'affaires et mécène Pierre Bergé et du banquier Matthieu Pigasse.

Tout le monde sait que l'on n'achète pas un journal pour gagner de l'argent mais pour l'influence qu'il vous donne. « *Ce que cet immense entrepreneur cherchait dans Le Monde, c'est la clé d'entrée dans l'establishment. Et cela a marché admirablement* », juge Alain Minc, intermédiaire quasi incontournable dans le monde parisien des affaires, qui a longtemps présidé le Conseil de surveillance du quotidien de l'après-midi¹. « *Xavier Niel est arrivé comme un forban, s'est comporté comme un bon gestionnaire et a respecté l'indépendance de la rédaction comme un gentleman.* »

Elle est loin, en tout cas, la fin des années 1990, l'époque où Régine, la « reine de la nuit parisienne » pouvait faire campagne pour l'empêcher de s'emparer du Palace, la célèbre boîte de nuit du Faubourg-Montmartre, en dénonçant ouvertement la main mise d'un « pornographe » ! Au fil des ans, les attaques se sont

1. Entretien avec l'auteur, le 5 juin 2012.

faites plus discrètes. Dans le même temps, le regard des autres a changé. Iliad emploie désormais 5 500 personnes et affichait, en 2011, un chiffre d'affaires de 2,1 milliards d'euros avec un bénéfice de 255 millions. Cela en fait l'une des soixante premières entreprises de France et vaut à son fondateur le prix du « manager de l'année » de BFM Radio, en 2009, et le titre de « l'homme le plus influent de 2010 » du magazine *GQ*.

Résultat, celui qui dénonçait, durant l'été 2008, « le flicage systématique » des abonnés, lors de la mise en place par le gouvernement d'une Haute autorité de lutte contre le piratage sur Internet (Hadopi) dans le cadre de la loi contre le téléchargement illégal des œuvres de l'esprit sur le réseau des réseaux¹, siège désormais au Conseil national du numérique lancé au printemps 2011. En mai de la même année, il participe avec Mark Zuckerberg, le fondateur de Facebook, à l'e-G8 à Paris, réunion organisée à l'occasion de la présidence française du groupe des huit pays les plus riches du monde. Il est invité à l'Élysée à la fin de la présidence de Nicolas Sarkozy qui apprend, au passage, à prononcer son nom et à ne plus l'appeler « Niels ».

Avec Jacques-Antoine Granjon (*vente-privée.com*) et Marc Simoncini (*Meetic*), deux autres stars françaises de la nouvelle économie, il est à l'origine de la création de l'école des métiers de l'Internet (EEMI). Cette dernière qui a ouvert ses portes, en septembre 2011, à Paris, ambitionne de former des jeunes pour répondre aux besoins des start-up du secteur. Pour préparer la deuxième rentrée de l'EEMI, les trois fondateurs n'ont pas hésité à tourner, en juin 2012, une vidéo où, déguisés en rockers, ils masacrent allègrement « Nightclubbing », le tube d'Iggy Pop, en présence de son interprète. Catastrophé par la performance de Jacques-Antoine Granjon à la batterie, de Marc Simoncini et d'un

1. Devant le refus de Free d'envoyer des emails d'avertissement aux internautes téléchargeant illégalement, le gouvernement est contraint de publier un décret, en octobre 2010, le menaçant d'une amende de 1 500 euros pour chaque email « non envoyé » et de 3 000 euros pour un email non renvoyé pour les récidivistes.

Xavier Niel, barbe de trois jours et lunettes noires, en guitaristes chanteurs, on y voit le « parrain du punk » les interrompre brutalement. « *Stop! Stop! Arrêtez les gars! Je vais être franc. C'est vraiment naze! Mais vous avez tellement de succès avec vos trucs d'Internet, pourquoi ne pas continuer à ce que vous faites de mieux?* » s'écrie celui que l'on surnomme aussi l'Iguane en terminant son intervention par « Putains de punks ! ». Un mois après sa diffusion sur Youtube, la vidéo a été vue plus de 64 000 fois. Xavier Niel est omniprésent dans la blogosphère où il a investi dans plusieurs centaines de sociétés en devenant.

Dans son apparence, rien n'a changé. La silhouette enrobée, il affiche toujours une tenue décontractée, refuse, même devant les institutions de la République, d'arborer une cravate et porte les cheveux mi-longs, repoussés en arrière. « *Vous êtes la première personne auditionnée sans veste ni cravate* », lui fait remarquer, visiblement sous le charme, la députée UMP d'Eure et Loire, Laure de La Raudière, lorsqu'il comparaît devant la Commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale, en janvier 2012, pour détailler les objectifs de Free Mobile.

On ne connaît pas vraiment ses idées politiques. Hormis son look « bobo de gauche » et un environnement proche qui évolue dans la sphère socialiste, Xavier Niel se garde bien de prendre officiellement position. Il fréquente, un temps, le Réseau Voltaire pour la liberté d'expression du très contesté Thierry Meyssan qui voit la main d'une partie du complexe militaro-industriel américain derrière les attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis¹. Il y

1. Fondé en 1994, le mouvement apparaît en France comme un mouvement de gauche contre la droite et un retour de l'ordre moral avant de se retourner, en 1997, contre le gouvernement socialiste de Lionel Jospin. Ce qui amène les organisations de gauche à prendre leurs distances. La polémique créée autour des attentats du 11 septembre et les prises de position de plus en plus anti-américaines, pro-islamistes et anti-israéliennes amplifieront la crise interne. Le réseau s'est transformé, par la suite, en un « réseau de presse non-alignée » spécialisé dans l'analyse des relations internationales. Lors du printemps arabe, Thierry Meyssan a apporté son soutien au président libyen Mouammar Kadhafi et à son homologue syrien Bachar al-Assad.

a du libertaire chez lui. Dans le sens américain du terme. C'est l'homme de la conquête de l'Ouest avec la nouvelle économie comme nouvelle frontière. Il n'y a d'autre loi que celle du shérif local et le fondateur d'Iliad s'en attribue volontiers l'étoile. Malheur à celui qui ose poser des barrières sur son territoire !

Sous des dehors ouverts, Xavier Niel, dont le sourire laisse percer une certaine amertume, se montre méfiant. À l'extrême. Même s'il se défend d'être paranoïaque, cela y ressemble parfois. « *Si je me suicide ou meurs dans un accident de voiture dans les trois prochains mois, vous verrez que les menaces étaient sérieuses, parce que je ne suis pas du tout suicidaire et que je conduis très lentement* », confie-t-il à l'hebdomadaire britannique *The Economist*, le 10 septembre 2009, à quelques semaines du dépôt de la candidature pour l'attribution de la quatrième licence de téléphonie mobile.

Il est aussi très susceptible. Les journalistes qui suivent le secteur des télécommunications ont régulièrement droit à ses foudres. Dans ces cas-là, il fait curieusement référence à la période de l'occupation allemande qu'il n'a bien évidemment pas plus connue que la totalité de ses interlocuteurs, pourtant parfois accusés de faits de collaboration. Il commente leurs articles et les noie sous les mails. Quand ce ne sont pas des demandes de « droits de réponse », voire des poursuites en diffamation. C'est un chicaneur. « *J'ai un modèle de plainte tout prêt, il n'y a juste qu'à remplir le nom du journaliste* », s'amuse-t-il¹. Mais il sait aussi cajoler son monde en distribuant des informations exclusives aux plumes méritantes.

Ceux qui ont affaire à lui décrivent un Janus à deux faces. Un homme bluffant, intelligent, très séduisant et sympathique qui sait écouter ses interlocuteurs, les flatter et les caresser dans le sens du poil. Mais qui devient très brutal quand il n'obtient pas ce qu'il veut par le charme. Sous un air patelin, c'est un faux gentil. « *Il sourit tout le temps mais, comme avec les Asiatiques, on ne sait pas vraiment ce que cela cache* », relève un ancien cadre du journal *Le Monde*.

1. Portrait-entretien dans *La Tribune*, 30 juin 2012.

En affaires, il se complaît volontiers dans le rôle de David face à Goliath. Sur le terrain commercial et judiciaire, il attaque tous azimuts. Il se pose complaisamment en victime devant le gendarme des télécommunications, les tribunaux de commerce ou les cours de justice. Il ne lésine pas sur le montant des demandes en dommages et intérêts mais, bon bougre ou trésorier avisé, il transige volontiers au final. L'homme est tenace en la matière.

« *On a du mal à négocier avec lui* », déplore Alain Bazot, le président et directeur des publications de l'association UFC Que Choisir¹, trop souvent accaparé à son goût par le traitement des plaintes de consommateurs concernant Free. « *Ce qui nous a amenés à nous exprimer de façon forte dans les médias pour dénoncer – ce qui m'a valu un procès en diffamation, que j'ai gagné – l'autisme de Free*². *C'est une entreprise qui ne supporte pas les critiques publiques de ses offres, de ses comportements, de ses dispositions contractuelles, des insuffisances de sa hotline... C'est le déni permanent. De mémoire de militant consumériste, je n'ai jamais eu affaire à des comportements pareils. Cela prend des dimensions presque personnelles. S'attaquer à Free, c'est s'attaquer à Xavier Niel. Il est en fusion totale avec son entreprise.* »

Avec le temps, le fondateur d'Iliad, qui dénote dans un milieu dominé par les X-Télécoms, s'est insensiblement intégré à l'esta-

1. Entretien avec l'auteur, le 22 mars 2012. L'Union Fédérale des Consommateurs (UFC) Que Choisir regroupe 160 associations locales regroupant au total 160 000 adhérents. Son magazine mensuel est vendu à 450 000 exemplaires et son site Internet compte 80 000 abonnés, ce qui en fait l'un des premiers sites payants d'informations en France. L'organisation s'occupe en moyenne de 90 000 litiges par an.

2. Le président de l'UFC et le rédacteur en chef de la revue ont été relaxés par jugement du Tribunal de Grande Instance du 7 décembre 2007. Le tribunal a considéré que « *dès lors et s'agissant de propos émanant d'une association de consommateurs qui n'est pas astreinte à une enquête exhaustive et objective à l'instar d'une journaliste, il y a lieu de considérer que les prévenus justifient d'éléments suffisants pour mettre en cause la société plaignante et se faire l'écho du mécontentement avéré des consommateurs vis-à-vis de ses prestations, sans excéder la liberté de ton et critique dont elle dispose* ». Free a fait appel de la décision qui a été confirmée par la Cour d'appel de Paris le 15 octobre 2008.

blishment tant honni mais aussi tellement envié. Pour cela, il a bénéficié de l'appui d'Antoine Bernheim, le tout puissant associé gérant de la banque Lazard, dans la période 1967-2005, qui a veillé soigneusement sur ses pas comme il l'avait fait, avant, avec Bernard Arnault, Vincent Bolloré et François Pinault. Jusqu'à l'accompagner au *Monde* où il a siégé, à sa demande, au Conseil de surveillance. «*Xavier Niel est un type tout à fait exceptionnel*», disait de lui l'ancien banquier d'affaires, décédé en juin 2012¹.

C'est un solitaire qui dispose ainsi d'un très beau carnet d'adresses. Il appartient, sans bien sûr le revendiquer, au club des «*très riches*». Certes, il ne s'accorde qu'un salaire modeste dans son groupe dont il n'est que le directeur général délégué à la stratégie. Mais Xavier Niel, qui détient 62 % du capital d'Iliad, est devenu, en 2012, la douzième fortune de France (3,6 milliards d'euros) selon le classement de *Challenges* et la deux cent trente-deuxième du monde (4,5 milliards de dollars) selon celui du magazine américain *Forbes*.

Il devance largement Martin Bouygues et Olivier Bouygues (1,4 milliard d'euros d'après *Challenges*), ses grands rivaux, qui figurent au trente-cinquième rang dans l'Hexagone... L'action d'Iliad qui valait 16,30 euros au moment de son introduction à la Bourse de Paris, le 30 janvier 2004, a dépassé la barre des 100 euros, le 1^{er} mars 2012. De moins d'un milliard d'euros, à ses débuts, la capitalisation de son groupe tutoie désormais les 6 milliards. Pas mal en huit ans!

Tout comme Arnaud Lagardère, Mylène Farmer ou Carla Bruni, Madame Nicolas Sarkozy pour l'état civil, il réside à ce jour villa Montmorency avec ses deux fils, nés respectivement en 2000 et 2002, et la mère de ses enfants, Catherine, rencontrée dans les années 1990 et qui travaille à la direction juridique de son groupe. Situé dans le très sélect 16^e arrondissement, l'endroit est surnommé le «*ghetto parisien des millionnaires*». Xavier Niel y

1. *Antoine Bernheim: le parrain du capitalisme français*, Pierre de Gasquet, Grasset, 2011.

aurait racheté la maison de Vincent Bolloré, PDG du groupe éponyme, un de ses petits concurrents dans les télécoms¹. En attendant de déménager, un jour prochain, pour s'installer, dans le même arrondissement, dans un hôtel particulier de la rue d'Andigné, son adresse officielle, actuellement en plein travaux de rénovation et d'extension dont le coût se chiffre en millions d'euros.

Édifié, en 1921, sur l'ancien parc de la Muette, aujourd'hui jardin du Ranelagh, le Palais Rose, qui est apparu dans de nombreux films dont la série *Highlander*, lui a été vendu, en 2005, pour la somme de quelque 11 millions d'euros. Il a été bâti sur le modèle du Grand Trianon de Versailles, copié par trois fois dans la seule région parisienne². Élevé à Créteil, voilà Xavier Niel qui met ainsi ses pas dans ceux de Boni de Castellane, personnalité de la Belle Époque. Ce célèbre dandy marié à la riche héritière américaine Ana Gould, fille du magnat des chemins de fer Jay Gould, avait fait bâtir un palais similaire, à la fin du XIX^e siècle, au 50 avenue Foch dans le même 16^e arrondissement de Paris. Malheureusement oublié dans le classement des Monuments historiques, le bâtiment a été détruit en 1969, victime de spéculations immobilières...

Le Palais dont Xavier Niel est propriétaire aurait été construit en complément du château de la Muette d'Henry de Rothschild qui abrite aujourd'hui le siège de l'organisation de coopération et de développement économiques, l'OCDE. D'une superficie de 600 m² avec 2 000 m² de terrains, cet hôtel particulier, qui dispose d'une piscine flambant neuve, a auparavant appartenu à la famille des peintures Valentine avant d'être saccagé par des squatters.

1. Le groupe Bolloré, qui affiche un chiffre d'affaires de 8,5 milliards d'euros, est présent dans le transport et la logistique ; l'industrie, avec notamment la fabrication de véhicules électriques, de batteries et de films plastiques ; la distribution d'énergie et les médias, avec des participations importantes dans Havas, la SFP, CSA, etc. Ce pôle a investi depuis peu dans les télécommunications avec Bolloré Telecom qui possède douze licences régionales.

2. Une autre réplique du Trianon se trouve au Vésinet dans les Yvelines.